

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi d'Expert ingénierie et projets ingénierie hébergement et habitat adapté à la Direction Générale de la Cohésion Sociale

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 136, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction Générale de la Cohésion Sociale, un emploi d'Expert ingénierie et projets ingénierie hébergement et habitat adapté, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- soutenir la mise en œuvre de la stratégie à l'échelle locale en fonction des projets engagés par les communes (terrains de stabilisation, terrains d'insertion...),

- apporter une expertise, un appui et un conseil aux élus et techniciens, des coordinateurs territoriaux, pour la conception, le montage et le suivi des projets,

- participer à la modélisation des dispositifs d'habitat adapté, et en particulier les terrains de stabilisation et terrains d'insertion. Ainsi que à la définition des besoins en termes de prestation de gestion d'occupation ou de gestion locative sur les terrains. Puis d'en suivre la conception et la mise en œuvre des marchés (métropolitains) de gestion d'occupation/locative des terrains (insertion/stabilisation, etc.),

- assurer l'harmonisation et la sécurisation des pratiques et outils et la conception des outils de référence - "boite à outils" (règlements intérieurs, conventionnements, etc.), ainsi que le suivi des terrains (maintenance, suivi de gestion d'occupation/locative...) en lien avec les coordinateurs territoriaux et les services supports concernés,

- établir une veille et une recherche de solutions nouvelles mobilisables (benchmark, travail avec des réseaux professionnels...),

- garantir le lien avec les services métropolitains concernés par les différents sujets liés à l'habitat adapté et les projets engagés, en particulier avec la Direction Générale Déléguée à la fabrique de la ville écologique et solidaire, et l'ensemble des services mobilisables (recherche de solutions d'habitat adapté, démarches prospectives, etc. (sujets fonciers, compatibilité avec le cadre réglementaire du PLUm, recherche de financements, fonctionnement, montage...).

Décide,

Article 1 : L'emploi d'Expert ingénierie et projets ingénierie hébergement et habitat adapté à la direction Générale de la Cohésion Sociale est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire d'attaché territorial, à savoir au minimum 1^{er} échelon / IM 390 et au maximum 11^{ème} échelon / IM 673 , à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

mis en ligne le :

12 DEC. 2023

Fait à Nantes, le **12 DEC. 2023**

Pour la Présidente

Le membre du bureau délégué

Aïcha BASSAL